

Les herbiers aquatiques

Herbier de Renoncules - La Roque - La Salvetat Peyrales



Les herbiers aquatiques sont des formations végétales composées de plantes à fleurs et non d'algues. En fonction des saisons, ils peuvent être complètement immersés, ou bien hors d'eau. Enracinés dans le lit de la rivière, ils disparaissent presque totalement en hiver, et se développent au cours de l'été. La floraison, en général autour du mois de juillet, est particulièrement remarquable.

Pourquoi préserver les herbiers ?

Les herbiers aquatiques constituent un maillon essentiel de l'écosystème aquatique du Viaur. Ils filtrent l'eau et emmagasinent les polluants, en particulier les nitrates et le phosphore responsables du phénomène d'eutrophisation. Par le phénomène de photosynthèse, ils enrichissent le milieu aquatique en oxygène et offrent des zones d'abris, de camouflage, de nourrissage et de reproduction pour la faune aquatique (poissons, insectes...). Ces herbiers ne sont ni « sales », ni dangereux ; bien au contraire, ils contribuent à la bonne santé de la rivière et donc, indirectement, au maintien des usages comme la baignade par exemple. Pour toutes ces raisons, ils constituent des habitats naturels protégés par la Directive européenne "Habitat, Faune, Flore" qui intègre le Viaur et sa vallée au réseau NATURA 2000.

Les herbiers aquatiques

Au cours du Viaur, on rencontre principalement des herbiers composés de la renoncule en pinceau, de la renoncule aquatique ainsi que du potamot crépu.



Pour toute information complémentaire, contactez :